

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE..... 20 c.	Un An..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

11 Avril — Troubles très graves à Valence, attribués à un soulèvement du parti anarchiste.

— Une vive agitation règne en Portugal à la suite des élections.

12 Avril — Arrivée à Cannes de l'explorateur Stanley.

— Assassinat énigmatique de la femme Gauzin, rue des Couronnes.

— M. Crispi expulse du territoire italien un journaliste allemand et deux journalistes français coupables d'avoir médité de la situation financière de ce pays.

13 Avril — Trois élections de sénateurs ont lieu dans l'Ariège, l'Eure le Finistère; MM. Bordes-Pagès, Milliard et Astor, tous trois républicains, sont élus. Le même jour ont lieu deux élections de députés: à Blaye, où M. Froin, député révisionniste invalidé, est réélu, et à Bayonne, qui nomme M. Lafont, républicain.

— Expériences décisives du bateau sous-marin le *Courbet* à Cherbourg.

— Mort de M. Pélégot, chimiste distingué, membre de l'Institut, directeur de la Monnaie.

— Une dépêche de Madrid apprend que M. Saint Saëns dont la disparition avait été vivement commentée dans ces derniers temps, se trouve à Las Palmas où il a passé une partie de l'hiver.

14 Avril — Ouverture de la session des conseils généraux.

— Discussion au conseil municipal de Paris du rapport de M. Strauss sur l'enquête faite au sujet du récent emprunt.

— Le nouveau chancelier allemand général Caprivi, renonce au concours de la presse officieuse.

15 Avril — Départ de M. le Président de la République pour un voyage politique dans le Sud-Est et en Corse.

— On apprend que la ville de Ségou capitale du chef Ahmadou, adversaire de la France dans le Soudan sénégalais, a été prise par le commandant Archinard. Ce succès militaire dégage pour nous la route de Niger et de Tombouctou.

16 Avril — Une violente tempête éclate sur les côtes du Portugal et y cause de nombreux sinistres maritimes.

— Un violent incendie éclate à Oranienbaum, une des résidences impériales, aux environs de Saint-Petersbourg, sur le golfe de Finlande.

Sept personnes périssent dans les flammes.

17 Avril — Revue trimestrielle de l'Armée de Paris par le Général Saus-sier, sur le champ de courses de Vin-tennes.

— Mort du général de division, Comte de France, Commandeur de la légion d'honneur.

— Incendie considérable dans une papeterie de Bar-Sur-Seine. Les dégâts matériels sont évalués à 300,000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Tout dernièrement on chassait le cerf aux environs de Chantilly; un chasseur, (les mauvaises langues prétendent que c'est un Dammartinois), louait une voiture pour suivre la chasse à courre et, le soir, rapportait avec une satisfaction légitime, un beau morceau de cerf, dont il se promettait de tirer bon parti Par malheur, on s'arrêta à Ver; on avait soif et l'on but. — Pendant ce temps, le morceau de gibier placé dans le coffre de la voiture, changea probablement de destination, car à son arrivée à Dammartin, notre compatriote trouva le coffre vide....

Le lendemain on apprenait par les échos d'alentour que le filet de cerf avait été accommodé à une sauce que l'on avait trouvée *très bonne*.

A ce moment, notre malheureux chasseur allait déclarer à la gendarmerie qu'il la trouvait *mauvaise*...

On s'attend, d'après son dire à voir passer prochainement cette affaire devant le tribunal.

BEAUMARCHAIS

Un chien malade, provenant de Coye

et appartenant à M. Lefevre entrepreneur de maçonnerie, a été tué samedi dernier près du village de Beaumarchais, par M. Margotteau, cultivateur. Ce chien rôdait dans la région depuis plusieurs jours.

VER

Dimanche dernier, on célébrait à Ver l'inauguration et la bénédiction de l'école libre des filles récemment construite par la famille La Perche, de Saint-Sulpice.

La subdivision de pompiers, la Compagnie d'are et plus de trois cents personnes assistaient à cette cérémonie.

BARON

On écrit au *Journal de Senlis* :

Le 5 avril, vers onze heures du matin, M. Delahaye, du Plessis-Belleville son ouvrier Roels et le sieur Champierre (Alexandre), chargeaient des arbres sur un fardier, au lieu dit le Chemin de Montagny à Baron. Pour faciliter le chargement d'un de ces arbres, Roels a voulu couper un nœud avec sa cognée, et, tout d'un coup, la flèche du fardier, qui était verticale, s'est abattue sur sa tête en lui faisant une profonde blessure sur le sommet du crâne.

Transporté immédiatement chez lui, à Baron, il a succombé vers six heures du soir. Roels était âgé de 41 ans seulement. Il laisse une femme et cinq enfants sans aucune ressource.

NÉCROLOGIE

Mercredi dernier ont eu lieu à Meaux à l'église cathédrale, les obsèques de M. Ad. Laclef, avoué honoraire et secrétaire de la société d'archéologie de l'arrondissement.

Une affluence considérable assistait à cette cérémonie funèbre qui s'est terminée par un discours de M. Duval, juge de Paix, et un autre de M. Germain, président de la Chambre des avoués, qui, au nom de ses collègues a rappelé la carrière si bien remplie de «Celui qui fut un officier ministériel actif, laborieux, d'une probité scrupuleuse, observateur attentif des règles de sa profession et zélé défenseur des intérêts qui lui étaient confiés.»

Nous adressons à M. Pérard son gendre et son successeur, ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos sincères regrets.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE DAMMARTIN

André GAUDRON de Marchemoret réparation de couverture en chaume sans autorisation : 4 fr. d'amende et frais.

Petrus DRMETZ au même lieu, mêmes motifs : 2 fr. d'amende et frais.

Van VUENHOW, charretier chez M. Proffit à Forfry. Défaut de guide et pour être monté dans sa voiture, 4 fr. d'amende et frais.

Jules PASQUIER de Longperrier a été rencontré dormant dans sa voiture 4 fr d'amende et frais.

Léon LATIE, charretier chez M. PASQUIER de Longperrier. Même motif. 4 fr. d'amende et frais.

SAINT-BEUVE cultivateur au Mesnil-Amelot passage de voiture sur terrain ensemencé. 3 fr. d'amende et frais.

Louis LEBAS et Jules LEBAS tous deux de Dammartin. Injures. Jules LEBAS 2 fr. d'amende et frais plus 4 fr. de dommages-intérêts.

SOUSCRIPTION

Pour le Monument à la mémoire de
M. NOBLAT

Après un très bel élan, la souscription pour l'érection du monument projeté à la mémoire de l'infortuné M. Noblat subit un arrêt qui serait fâcheux s'il était définitif.

Encouragé par le succès initial, l'architecte avait complété le projet primitif, décidé l'emploi du granit au lieu de pierre d'Euville, et, tout en conservant le caractère de grandeur et de simplicité, ajouté quelques détails qu'il serait fâcheux de ne pouvoir exécuter.

Il est important aussi de consolider le talus du fossé de la route par un revêtement de pierres taillées ou meulières qui ajouterait un bel aspect au monument en permettant de l'approcher à fleur de la route.

Nous espérons donc que les sommes encore nécessaires pourront être réunies et que d'un seul coup le monument pourra être complètement terminé et jugé par tous digne du but qu'on se propose. La souscription est donc ouverte et les premiers donateurs comptent sur le généreux concours de tous leurs concitoyens.

6^e liste

Mlle Ch. Mennesson à Paris.	1 fr.
Mlle Ph. Mennesson à Douai	1 »
MM. Honoré Mennesson à Paris	2 »
Victor Mennesson à Ville-neuve	1 »
Denisot restaurant à Dammartin	5 »
Abel Mavré retraité à Dammartin.	2 »
Total	12 fr.
Listes précédentes.	1383,50
Total au 17 Avril.	1395,50



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 16532

CB : 2549

SHAS



0 000000 085496

L'ABBÉ PREVOST

Saint-Firmin

Le 23 Novembre 1763. — Une aventure horrible terminait la vie agitée d'un homme de lettre habitant à Saint-Firmin, près Senlis. Quelques lignessur ce lugubre accident, déjà bien oublié, pourraient intéresser les habitants du pays, en éveillant une émotion nouvelle chez les lecteurs des aventures de Manon Lescaut.

Antoine François Prevost d'Exiles, naquit à Hesdin, et son existence, qui se confond souvent avec celle des héros de ses livres, sillonna toutes les routes de la Picardie.

Dès l'âge de 16 ans, en 1713, il troque l'habit de novice pour l'uniforme du soldat : bientôt il revient chez les Jésuites dont il est l'élève préféré; il quitte encore le couvent pour l'armée; puis à 22 ans dans un nouvel accès de dévotion où le jette un violent amour trahi, il prononce les vœux sévères des bénédictins de Saint-Maur.

« Comme un pêcheur dans une mer profonde », il se plongea dans... l'érudition et la compilation! ... Ce plongeon amena un jour le XII^e volume de la *Gallia Christiana*.

L'excès du travail, la solitude et le silence du cloître lassent encore une fois et jettent dans de nouvelles aventures notre trop remuant Abbé.

C'est en Hollande et en Angleterre qu'il compose une partie des 170 gros volumes formant son lourd bagage littéraire. De tous ces livres un seul survit, c'est l'histoire de la toujours folle et toujours adorable Manon. Il est vrai que l'insouciant aventurière, la bonne et jolie fille vivra aussi longtemps que se renouvelleront les générations de

lecteurs délicats, les amateurs de ces scènes vives et vécuës, écrites dans la plus pure langue du XVIII^e siècle.

Voici à titre de curiosité ce qu'en disait le : « Journal de la Cour et de Paris » le 3 Octobre 1733 — « On a imprimé ici depuis quelques jours, l'histoire de Manon Lescaut et du Chevalier Desgrieux qui est la suite des mémoires d'un homme de qualité. Le héros est un escroc, l'héroïne une catin, et cependant l'auteur trouve le secret d'intéresser d'honnêtes gens pour eux. Cet homme peint à merveille : il est en prose ce que Voltaire est en vers. »

A ce jugement contemporain et resté définitif on peut ajouter ce reproche piquant et si flatteur de la Duchesse d'Aiguillon, disant à l'Abbé — « Vous pourriez faire mieux, mais personne ne pourrait faire aussi bien. »

(à suivre) X***

ANTOINE DE CHABANNES

COMTE DE DAMMARTIN

VI

CHABANNES ET L'ARGENTIER JACQUES CŒUR

Jacques Cœur était d'un caractère généreux et compatissant, aussi cherchait-il, après être parvenu aux honneurs, à se rendre utile en mettant sa fortune à la disposition du roi pour le bien de l'Etat.

Croyant conjurer le danger dont il était menacé par la haine naissante des grands de la Cour, il leur ouvrit généreusement sa bourse et leur avança sans intérêts, des sommes considérables qui loin de les adoucir, ne firent qu'augmenter leur convoitise et exciter leur jalousie. Georges de la Trémouille ne dissimula point sa colère lorsqu'il dut remettre à Jacques Cœur l'importante seigneurie de Toucy et de St Fargeau

qu'il avait achetée en 1442 au marquis de Montferrat et qui faute de paiement la revendit en 1450 à l'argentier du roi pour 20 000 écus d'or qui lui furent payés comptant.

Jacques Cœur jouissait d'une si grande confiance auprès du roi, que les missions les plus délicates lui étaient presque toujours confiées; c'est ainsi qu'en 1441, il fut envoyé comme médiateur auprès du sultan d'Egypte; qu'il fut plusieurs fois nommé (de 1444 à 1450) comme commissaire du roi aux états du Languedoc; qu'en 1448, il se rendit à Rome comme ambassadeur auprès du pape Nicolas V et embarqua sur ses propres navires et à ses frais, une députation dont l'entrée fut très brillante et des plus honorables pour le roi de France.

Plusieurs faveurs importantes avaient été accordées à la famille de Jacques Cœur : Jean son fils aîné était devenu archevêque de Bourges en 1446, à l'âge de 25 ans; Nicolas Cœur, son frère, chanoine de la Sainte Chapelle de Bourges avait obtenu l'évêché de Luçon.

Jacques Cœur par sa bonne administration des finances avait facilité l'établissement d'une armée permanente à la solde du roi : il compléta cette œuvre salutaire en avançant 200 000 écus d'or pour la conquête de la Normandie. Il suivit le roi dans cette campagne et contribua puissamment à son succès en assurant les approvisionnements de l'armée qui marcha victorieusement sur Rouen où le roi fit son entrée triomphale le 10 Novembre 1449.

C'est à la suite de ces événements que le comte de Dammartin, dans le but de se soustraire une dette qu'il avait contractée et dans l'espoir d'obtenir par la confiscation une partie des biens de l'ar-

gentier, aurait tramé avec plusieurs autres seigneurs, également débiteurs de Jacques Cœur, l'infâme conspiration qui devait amener sa perte.

NOTICE HISTORIQUE

Famille de Saint-Maard, Saint-Mard, Saint-Mars & Saint-Marc.

(NORMANDIE ET ÎLE-DE-FRANCE)

(Suite)

Guillaume de Saint-Mard, chevalier, (Août 1259), acquit de l'hôtel-dieu de Paris, une pièce de vigne appelée l'aveline, située à Meudon(1).

Lancelot II de Saint-Mard, ou de Saint-Marc, chevalier banneret, était maréchal de France dès 1269, ainsi qu'il résulte d'une quittance de 20 livres, donnée aux religieux de Saint-Denis, prix de vente de deux arpents de terre. Cet acte daté du mois de février 1269, porte un sceau armorial rond de 48 mil. (Arch. nat. S. 2311).

Ecu à cinq fusées en bande, avec un lambel à 5 pendans. Timbre : un heaume(2)

Claude Mesnard, dans son édition de Joinville, dressa la liste des chevaliers croisés qui accompagnèrent Saint-Louis en 1270, d'après le registre noster de la cour des comptes. On y lit : « Monsieur Lancelot de Saint-Marc yra en ces mesmes conditions, ly sixième de chevaliers, et aura quatorze cens livres tournois. »

Au sujet de ce personnage, voici ce que nous apprend le père Anselme au T. VI, p. 631 de son histoire :

« Lancelot de Saint-Mard, maréchal de France, suivit le roy Saint-Louis au voyage d'Afrique en 1270, ayant à sa suite 5 chevaliers, et reçut pour ses gages 1400 livres tournois. — Le roi Philippe le Hardi lui fit un don de 50 livres de rente à prendre sur le temple à Paris, au mois de Juin 1271, en con-

sidération de ses services, pour la tenir en foi et hommage lige ».

(à suivre) S. M.

DEVANT LES JUGES

LA PAIX CONJUGALE

Le Président. — Coquard, vous avez battu votre femme ?

Coquard. — Battu, non; rossé, oui.

Le Président. — Vous lui avez porté des coups ?

Coquard. — Porté, non; c'est elle qui est venue les chercher.

Le Président. — Enfin, vous l'avez frappée ?

Coquard. — Je l'ai corrigée. Pourquoi a-t-elle un aussi mauvais caractère !

Le Président. — Il n'est jamais permis de battre une femme.

Coquard. — Comment ! j'aurais une femme à moi de par M. le maire et M. le curé, et je n'aurais pas le droit de lui faire entendre raison quand elle m'ostine du matin au soir ?

Le Président. — C'est une lâcheté d'abuser de sa force contre un être faible que vous devez protéger.

Coquard. — Un être faible ?... une gaillarde qui pèse cent vingt kilos et quelques décalitres ! Ah bien ! c'est bon; elle n'a pas tant besoin de protection que moi, je pense comme Pinchot Protection bien ordonnée commence par soi-même.

Le Président. — C'est tout ce que vous avez à dire pour votre défense

Coquard. — Sans vous commander j'aurais bien un petit service à vous demander.

Le Président. — De quoi s'agit-il ?

Coquard. — Si le tribunal voulait me séparer de ma femme, ça m'obligerait joliment.

Le Président. — Le tribunal n'a pas ce droit là, tout de suite.

Coquard. — Eh bien ! alors, condam-

nez-moi au plus de prison que vous pourrez, ce sera toujours autant de bon temps pour moi, pendant lequel je ne verrai pas mon épouse.

Le tribunal condamne Coquard à 25 francs d'amende.

Coquard (désappointé). — Comment, pas de prison ! eh bien ! j'aimerais autant rien ! mais il va y avoir en rentrant une fameuse bataille, allez.

DIX FOIS LE TOUR DE LA TERRE A PIED

La commune de Segonzac possède un facteur retraité nommé Desmoulin. Il a soixante ans d'âge et pendant 44 ans il a fait tous les jours une tournée de 25 à 35 kilomètres.

On a fait le calcul suivant :

44 ans à 365 jours donnent 16,060 jours ; 16,060 jours à 25 kilomètres donnent 401,500 kilomètres, soit 100,375 lieues.

Le tour de la terre étant de 10,000 lieues, il en résulte que le brave facteur l'aurait fait 10 fois et plus.

Il prétend n'avoir usé que 57 paires de chaussures.

UNE POULE RARE

Si ce bon Toussanel vivait encore, il pleurerait de joie à la lecture de la note suivante, adressée par un abonné de la *Nature* à ce journal :

« Je suis en ce moment témoin d'un exemple d'attachement chez les gallinacés qui me paraît assez rare et assez curieux. Mon jeune frère avait apprivoisé une poule de la race de Houdan ; chaque matin en sortant de la maison, il portait à sa poule du pain ou d'autres friandises. Peu à peu l'oiseau prit l'habitude de le suivre dans les allées du parc, et, arrivé à un certain banc, mon frère s'asseyait ; la poule sautait à ses côtés et venait lui picoter le pain dans la main.

« Il y a quelque temps, mon frère partit pour aller au collège ; si sa poule lui avait été seulement attachée par la reconnaissance du ventre, elle se serait bien vite accoutumée à son absence, d'autant plus qu'on la soignait d'une manière toute spéciale. . .

« Les premiers jours, en effet, tout alla bien. Mais, quand l'oiseau voit que mon frère ne revient plus, le voilà tout à coup saisi de tristesse. D'abord, il va tous les jours sous les fenêtres de la chambre de son maître, et y reste de longues heures ; puis, voyant l'absence se prolonger, il se dirige vers le banc où on le pensait tous les matins, se couche au pied, la tête sous ses ailes, sans bouger, le jour comme la nuit ; et ce qui est plus fort la poule désolée refuse de prendre aucune nourriture. En vain jette-t-on autour d'elle les grains les plus aimés : la poule ne détourne pas la tête ; la paupière est relevée, et elle a, je crois la ferme intention de se laisser mourir de faim. On a vu des chiens se laisser mourir de faim sur la tombe de leur maître, mais ; à ma connaissance, jamais poule ne montra un tel attachement. C'est un chapitre à ajouter, pour leur honneur, à l'histoire anecdotique de ces volatiles. »

LA LUNE ROUSSE

Pourquoi nomme-t-on rousse la lune qui commence en avril ? Parce qu'on l'accuse d'être malfaisante et de roussir, c'est-à-dire de détruire les fleurs et les boutons à fleurs des arbres fruitiers.

Mais la lune n'est pas la cause de ce désastre. Elle n'en est que le témoin.

Pendant les nuits de printemps, quand le ciel est clair, le froid est très vif. La terre fait rayonner sans obstacle dans les froides régions du ciel la chaleur emmagasinée dans la journée.

Les jeunes pousses, à cette époque,

sont pleines de sève. Celle-ci, en se congelant, fait éclater les petits canaux qui la contiennent, comme l'eau fait éclater une carafe dans laquelle elle gèle, et tout espoir est perdu.

Les parties gelées pourrissent en quelques heures et prennent ensuite, sous l'action du soleil, une teinte rouge. Mais la lune n'est pour rien dans ces méfaits de la température. Seulement comme elle les éclaire, c'est elle qu'on maudit.

L'EXCÈS EN TOUT EST UN DÉFAUT

Trop de repos nous engourdit ;
Trop de fracas nous étourdit ;
Trop de froideur est indolence ;
Trop d'activité, turbulence ;
Trop d'amour trouble la raison ;
Trop de remède est un poison ;
Trop de finesse est artifice ;
Trop de rigueur est cruauté ;
Trop d'audace, témérité ;
Trop d'économie, avarice ;
Trop de bien devient un fardeau ;
Trop d'honneur est un esclavage ;
Trop de plaisir mène au tombeau ;
Trop d'esprit nous porte dommagé ;
Trop de confiance nous perd ;
Trop de franchise nous dessert ;
Trop de bonté devient faiblesse ;
Trop de fierté devient hauteur ;
Trop de complaisance, bassesse ;
Trop de politesse, fadeur.



La dernière de Vivier le mystificateur célèbre.

Il va au bureau d'une officine spéciale :

— Monsieur, vous vous chargez de la négociation de tous les fonds ?

— Oui, monsieur, fait l'autre avec impatience.

— Eh bien ! j'ai un fonds de tristesse dont je voudrais me défaire.

LA MODE

MAGNIFIQUE JOURNAL DE MODES

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Abonnement : 2 francs par an.

MALGRÉ son prix réduit, ce Journal contient les gravures les plus artistiques et les plus pratiques qui aient été publiées jusqu'ici par un journal de modes; le papier et tous les accessoires sont irréprochables; en outre, ce journal n'est pas vendu au numéro.

Le succès de cette publication est sans précédent en librairie.

Envoi franco d'un spécimen contre 10 centimes

GLACE A BON MARCHÉ

Tous les visiteurs de l'Exposition Universelle ont pu apprécier les admirables machines à fabriquer la Glace.

Après bien des recherches, je suis parvenu à réduire ces modèles afin de les mettre à la portée de toutes les bourses, appareils qui produisent des résultats identiques et que la glace en blocs très durs ne revient pas à plus de 5 centimes le kilog.

Prix des Appareils

N° 1 produisant 500 gr. de glace 20 fr.

2 — 2 kil. — 30 »

3 — 5 — — 50 »

4 — 10 — — 100 »

5 — 25 — — 200 »

Produit spécial d'une durée illimitée
3 francs le kilog.

Envoi en gare la plus rapprochée, contre un mandat-poste adressé à

POUJOLAT, 33 rue d'Avron (Paris)

ON DONNERAIT jeune chien
épagneul bon pour la chasse.

S'adresser au bureau du Journal.

VENTE ET ACHAT DE MATÉRIAUX
DE DÉMOLITIONS

Armand MALLET

ENTREPRENEUR DE BATIMENTS

DAMMARTIN, (S-&-M).

Vieux bois, Portes, Persiennes, Croisées
Parquets chêne et sapin,
Carreaux et Tuiles, Pavés, Tuyaux
en grès et autres etc.

OCCASION — NEUF

TOUS CES ARTICLES
SONT VENDUS A TRES BON MARCHÉ

VOYAGES AUX ENVIRONS DE PARIS

HISTOIRE DU VALOIS

EXCURSIONS

Dans les forêts de Villers-Colterets et de
Compiègne

PROMENADES

Sur les bords de l'Aisne, de l'Oise et de
la Marne,

AVEC DEUX CARTES DE L'ÉTAT MAJOR

PAR

VICTOR DUJARDIN

Chevalier de la Légion d'honneur

ANCIEN RÉDACTEUR PRINCIPAL

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

1 volume petit In-8 de 490 pages
4 francs, franco

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ.

Dammartin Imp. E. Lemarié.